

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 26 mai 2015 à Bruxelles, Bureau Fédéral.

**APPROUVE**

**Présents:** MM. Francis MERCIER, Président - Wim SYMOENS, Vice-président - Pierre LEDENT, Secrétaire – Dirk POELMANS – Renaud VILAIN

**Excusé :** /

**Lecture et approbation PV « 06/05/2015 »**

Le PV de la CSWP du 06/05/2015 est approuvé.

La Commission Sportive demande au secrétaire d'ajouter, à l'avenir, les justificatifs donnés par les clubs pour les forfaits.

**Championnat 2014-2015**

➤ **Validation des résultats**

La Commission Sportive entérine les résultats des journées 30 à 32.

➤ **Forfaits**

**Match U15DD 8709 Kortrijk – Calypso du 10/05/2015**

Le club de Calypso a été contraint de déclarer forfait pour le match en question par manque de joueurs.

Calypso a averti par téléphone le secrétariat de la Commission Sportive.

L'arbitre a pu être averti dans les temps.

Décision de la Commission Sportive :

Le club de Calypso perd le match par Forfait avec le score de 0-5

La Commission Sportive demande à la Fédération l'application de l'amende réglementaire pour Forfait sans les frais d'arbitrage à l'encontre du club de Calypso.

**Match U17DD 7709 Eupen – Kortrijk du 17/05/2015**

Le club de Courtrai a été contraint de déclarer forfait pour le match en question par manque de joueurs.

Courtrai a averti par téléphone le secrétariat de la Commission Sportive.

L'arbitre a pu être averti dans les temps.

Décision de la Commission Sportive :

Le club de Courtrai perd le match par Forfait avec le score de 0-5.

La Commission Sportive demande à la Fédération l'application de l'amende réglementaire pour Forfait sans les frais d'arbitrage à l'encontre du club de Courtrai.

<b>RÉDACTION</b>	<b>APPROBATION</b>
<b>31/05/2015</b>	<b>02/06/2016</b>



## **Match U17FF 7709 Waregem -Ent Ixelles Calypso du 17/05/015**

Le club de L'entente Ixelles Calypso a été contraint de déclarer forfait pour le match en question par manque de joueurs en raison des vacances.

L'arbitre a pu être averti dans les temps.

Décision de la Commission Sportive :

Le club de l'Entente Ixelles Calypso perd le match par Forfait avec le score de 0-5.

La Commission Sportive demande à la Fédération l'application de l'amende réglementaire pour Forfait sans les frais d'arbitrage à l'encontre du club de l'Entente Ixelles Calypso.

## **Match SL Res 1165 Antwerpen – Kortrijk du 24/05/2015**

Le club de Courtrai a été contraint de déclarer forfait pour le match en question par manque de joueurs en raison de préparation des examens

L'arbitre a pu être averti dans les temps.

Décision de la Commission Sportive :

Le club de Courtrai perd le match par Forfait avec le score de 0-5.

La Commission Sportive demande à la Fédération l'application de l'amende réglementaire pour Forfait sans les frais d'arbitrage à l'encontre du club de Courtrai.

## **Championnat 2015 - 2016**

- Directives du Championnat :  
La Commission Sportive confirme que les clubs de SH II à SH IV pourront demander une dérogation pour les profondeurs. Cette dérogation sera étudiée en Commission avant d'être approuvée.
- Coupes de Belgique :  
La commission sportive a décidé qu'il n'y a plus d'«Handicap » entre divisions.  
Jusqu'aux 1/2 finales pour la Coupe B et Dames et aux 1/4 finales de la Coupe A, les frais d'arbitres sont à charge du club visité.
- La Commission Sportive établit un nouveau plan de travail :  
26/05 Envoi par le secrétaire des directives corrigées aux membres de la Commission  
31/05 Les membres de la Commission font part au secrétaire de leurs dernières remarques  
02/06 Approbation des directives  
03/06 Envoi des directives aux clubs  
09/06 Date limite des inscriptions  
12/06 Le secrétaire envoi aux membres de la Commission un compte rendu des inscriptions ainsi qu'une proposition pour les séries des Dames, U20, U17 et U15  
15/06 La Commission se réunit afin d'établir les formules de Championnats SD, U20, U17, U15 et établit le projet de calendrier pour ces catégories  
19/06 Envoi du projet calendrier aux clubs  
27/06 Réunion calendrier

---

<b>RÉDACTION</b>	<b>APPROBATION</b>
<b>31/05/2015</b>	<b>02/06/2016</b>

## Divers

- M. Dirk POELMANS suggère que les directives fassent partie entièrement du « Manuel des compétitions officielles de Water-polo en Belgique » afin qu'il n'y ait qu'un seul document de référence.  
M. Dirk POELMANS demande à ce que le « Manuel des compétitions officielles de Water-polo en Belgique » soit plus structuré comme avant.  
Le secrétaire informe la Commission Sportive qu'il établira une nouvelle version du Manuel lors des mois de juillet et août. Ce manuel sera bilingue et incorporera les dernières directives.
- La Commission Sportive demande à la Fédération que les équipes Seniors SL classées deuxième et troisième à l'issue du Championnat reçoivent également des médailles comme c'est le cas dans la catégorie « Dames ». Pour cela, le Secrétaire prendra contact avec le Secrétaire général Wouter Georges.
- La Commission Sportive demande au secrétaire de prendre contact avec le CCA afin que cette dernière détermine le nombre d'arbitre qui sera aligné lors des matches des différentes divisions, catégorie d'âges et Tours Finaux.

**Le rapporteur,  
Pierre LEDENT  
Secrétaire**

**Prochaine réunion :**

**Mardi 02 juin 2015 – 18h00 – via conférence téléphonique**

**Lundi 15 juin 2015 – 18h15 – Bruxelles, Bureau Fédéral**

---

<b>RÉDACTION</b>	<b>APPROBATION</b>
<b>31/05/2015</b>	<b>02/06/2016</b>

